



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Rénovation urbaine

Question écrite n° 38920

Texte de la question

Mme Aude Luquet attire l'attention de Mme la ministre déléguée auprès de la ministre de la transition écologique, chargée du logement, sur l'action de l'Agence nationale de rénovation urbaine. Deux milliards d'euros supplémentaires ont été débloqués pour abonder le nouveau programme national de renouvellement urbain et amplifier la transformation profonde des quartiers déjà à l'œuvre grâce à un budget total de douze milliards d'euros. L'objectif de ce programme est, à terme, de permettre une meilleure mixité sociale et territoriale. Cependant, il est possible de s'interroger sur certains projets qui consistent à détruire des logements vétustes pour reconstruire aux mêmes endroits, laissant leurs habitants confrontés aux mêmes nuisances, absences de transports publics ou de services publics. Ainsi, elle lui demande comment le Gouvernement entend concilier rénovation urbaine et amélioration de la vie quotidienne en garantissant un minimum de services à chacun.

Données clés

Auteur : [Mme Aude Luquet](#)

Circonscription : Seine-et-Marne (1^{re} circonscription) - Mouvement Démocrate (MoDem) et Démocrates apparentés

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 38920

Rubrique : Urbanisme

Ministère interrogé : [Logement](#)

Ministère attributaire : [Transition écologique et cohésion des territoires](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [11 mai 2021](#), page 4024

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)